

Indications et bonnes pratiques en matière de télémédecine : Teleconsultation et télé expertise.

Formation présentielle, accueil 8h30, début 9h et fin à 17h30

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

- Connaître et favoriser l'intégration des différents actes de télémédecine et activités de télé soin dans sa pratique du soignant,
- Connaître les rôles et responsabilités des acteurs

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS.

- Décrire les situations d'éligibilité et de non-éligibilité à la téléconsultation
- Définir les différents types de télémédecine
- Identifier l'environnement et les dispositifs techniques de réalisation d'une téléconsultation
- Décrire les éléments de transfert d'informations, le cadre de réalisation d'une téléconsultation
- Définir la mise en œuvre d'une séance de télé expertise
- Décrire les éléments de transfert d'informations, le cadre de réalisation d'une télé expertise

Public Visé

Formation cognitive : Ateliers et plénières x heures

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive : Ateliers et plénières 7 heures

Qualification Intervenant(e)(s)

MEDECIN GENERALISTE AYANT UNECOMPETENCE PARTICULIERE

Parcours pédagogique

La télésanté est un moyen d'amélioration de l'accès aux soins, de la coordination des professionnels et de diminution des hospitalisations évitables et du recours aux urgences.

La télémédecine est un des composants de la Télésanté. La télémédecine permet d'établir un diagnostic, d'assurer un suivi, de requérir un avis spécialisé ou d'effectuer une surveillance.

Cinq actes de télémédecine sont reconnus en France : téléconsultation, télé expertise, télésurveillance médicale, téléassistance médicale et régulation (centre 15).

La décision de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) du 10 juillet 2018 et parue au Journal officiel le 28 août 2018 (JORF n°0197) ? précise les conditions de facturation d'une téléconsultation et rappelle ce que constitue une consultation à distance.

De multiples questions se posent au médecin devant cette révolution technologique. Ce déploiement rend nécessaire une évolution des compétences des professionnels de santé. Cette évolution ne se limite pas aux aspects techniques mais implique pour les professionnels de s'adapter à de nouvelles formes de relation avec le patient, avec les autres professionnels et de maîtriser les risques spécifiques aux actes de télémédecine. Cette évolution nécessite de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être, y compris dans l'analyse des situations cliniques et la prise de décision

Les médecins traitants sont dès à présent impliqués dans le processus (téléconsultation), mais la télé expertise a ouvert ce champ, dès le mois de février 2019 à toutes les spécialités. De nombreux freins idéologiques sont à lever auprès d'une population médicale qui a du mal à utiliser ces nouveaux outils technologiques

Les finalités de ce DPC restent :

- Favoriser l'appropriation des bonnes pratiques par chaque professionnel concerné et contribuer ainsi à la qualité et à la sécurité des prises en charge impliquant des actes de télémédecine.

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : TCSPR23-20230116

- Accompagner l'évolution des compétences des professionnels de santé dans la modification des relations avec les patients, les organisations de travail, la coordination entre les professionnels de santé

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

PRE ET POST TEST

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 5 à 30 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **665.00**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation

Inter

315.00 €

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI



Contactez-nous !

MAFORM Secretariat
Secretariat

Tél. : 0134164690

Mail : secretariat@maform.fr

Code DPC
10402325034



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : TCSPR23-20230116

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 01 34 16 46 90 - secretariat@maform.fr - site: www.maform.fr
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément